

AFFAIRE N° 25. - Autorisation de lancer une adjudication pour la fourniture de pains nécessaires au fonctionnement des Cantines Scolaires pendant le deuxième semestre 1971.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à lancer une adjudication pour la fourniture de :

67 000 kg de pains (en pains de 150 g et 450 g)

nécessaires au fonctionnement des Cantines Scolaires pendant le deuxième semestre 1971.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

*

*